

## Lettre TIC'EDU Mathématiques n° 3

Septembre 2005

Des informations nationales et académiques sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement des Mathématiques.

-----  
INFORMATIONS NATIONALES  
-----

I. La base nationale de ressources sur le service mathématiques d'EDUCNET (<http://www.educnet.education.fr/math/>) a déménagé : vous pouvez maintenant l'interroger à l'adresse : <http://bd.educnet.education.fr/urtic/maths/> . N'oubliez pas de la mettre dans vos signets!

II. Des groupes académiques d'enseignants et de formateurs IUFM ont réfléchi, sous la conduite des IA-IPR, aux objets numériques utiles à l'enseignement des mathématiques au sein du projet SCHENE, décrit à l'adresse : <http://tice.education.fr/educnet/contenus/schene>

Le travail mené au cycle central du collège a permis de repérer une liste d'objets existants, que vous pouvez consulter aux adresses suivantes :  
En 5e : [http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/maths/schene\\_5\\_4/liste\\_programme\\_public.php?niveau=2](http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/maths/schene_5_4/liste_programme_public.php?niveau=2)

En 4e : [http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/maths/schene\\_5\\_4/liste\\_programme\\_public.php?niveau=1](http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/maths/schene_5_4/liste_programme_public.php?niveau=1)

Un petit point technique : Certains de ces objets sont des logiciels (Cabri, GeoplanW, .), pour lesquels vous trouverez des activités dans la base d'activités d'Educnet indiquée plus haut (<http://bd.educnet.education.fr/urtic/maths/>). D'autres sont constitués de fichiers directement utilisables avec un de ces logiciels. D'autres sont consultables directement en ligne. Pour certains d'entre eux, il vous faudra disposer sur votre ordinateur de modules d'extension particuliers (qui seront indiqués sur les fiches correspondantes).

Quelles utilisations pour ces objets ? Certains peuvent être utilisés pour présenter une notion, par exemple : [http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/maths/schene\\_5\\_4/lire\\_public.php?num=112](http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/maths/schene_5_4/lire_public.php?num=112)

D'autres outils assistent l'élève pour concentrer les efforts sur la démarche, par exemple :

[http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/maths/schene\\_5\\_4/lire\\_public.php?num=145](http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/maths/schene_5_4/lire_public.php?num=145)  
dont on trouvera un exemple d'utilisation sur la base d'activités à l'adresse :  
<http://bd.educnet.education.fr/urtic/maths/index.php?commande=chercher&id=845>

On peut également découvrir des exercices à faire résoudre en classe par les élèves :

[http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/maths/schene\\_5\\_4/lire.php?num=146](http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/maths/schene_5_4/lire.php?num=146)

Si vous utilisez des outils de qualité qui ne sont pas présents dans cette base, signalez-les à votre interlocuteur académique :

Liste des interlocuteurs académiques

[http://www.educnet.education.fr/math/animation\\_nationale/listinterloc.htm](http://www.educnet.education.fr/math/animation_nationale/listinterloc.htm)

Ce travail a également permis de recenser des besoins qui font l'objet d'un appel à proposition:

[http://tice.education.fr/educnet/Public/contenus/schene/premier\\_appel?affdoc=1](http://tice.education.fr/educnet/Public/contenus/schene/premier_appel?affdoc=1)

Vous y trouverez par exemple décrite une demande de «tableur formel»

Actuellement le travail se poursuit sur les autres niveaux, le prochain niveau publié devrait être celui de la classe de première.

III. La solution du problème de calcul proposé dans TIC'EDU n°2 est sur le site de l'académie de Besançon à l'adresse :

<http://catice.ac-besancon.fr/Mathematiques/pb%2D1001carre/>

Préparée par:

Benoît Ducange et Anne Hirlimann , responsables DT-SDTICE Mathématiques  
Jacques Moisan, doyen du groupe de Mathématiques de l'Inspection Générale

Benoît Ducange, Anne Hirlimann  
MJENR DT SDTICE  
101 rue de Grenelle 75007 Paris  
Tel: 01 55 55 80 19 Fax : 01 55 55 80 40  
anne.hirlimann@education.gouv.fr  
benoit.ducange@education.gouv.fr